



NOUVEAU
LIEU!

21^{es} JOURNÉES INTERACTIVES DE RÉALITÉS PÉDIATRIQUES

PRÉ-PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Jeudi 19 et Vendredi 20 mars 2020

PALAIS DES CONGRÈS – BORDEAUX



Possibilité d'inscription
et de règlement en ligne sur: www.jirp.info

Session de DPC organisée par la SAS-VFL n° 5249

Tous les professionnels de santé (libéraux et salariés) doivent satisfaire à l'obligation de DPC (Développement Professionnel Continu) depuis le 1^{er} janvier 2013 (loi HPST – juillet 2009).

Vous pouvez satisfaire à cette obligation en participant au programme proposé lors des 21^{es} Journées Interactives de Réalités Pédiatriques (21^{es} JIRP).

La SAS-VFL vous propose de valider le DPC suivant :

>>> DPC 1 : Allergologie pédiatrique : actualités sur les allergies alimentaires et respiratoires
N° 52492000049 – Session 1

Ce DPC est ouvert aux médecins spécialisés en pédiatrie

■ Vous êtes médecin libéral

Vous exercez en France une activité libérale à titre principal (supérieur à 50 %), y compris en tant que remplaçant thésé, ou en centre de santé conventionné, et vous êtes éligible à la prise en charge de l'ANDPC.

Vous disposez d'une enveloppe budgétaire annuelle auprès de l'ANDPC. De cette enveloppe sont déduits les frais de DPC et l'indemnisation du participant est versée à l'issue de l'ensemble des étapes de son programme, sur le compte bancaire qu'il aura préalablement indiqué dans son compte personnel (**www.mondpc.fr**).

■ Vous êtes médecin salarié, hospitalier, etc.

Les professionnels de santé salariés ne disposent pas de cette enveloppe budgétaire et sont soumis au règlement du plan de formation. L'employeur doit préalablement donner son accord pour la prise en charge des frais de DPC et pourra demander une prise en charge à son OPCA (l'ANFH pour les hospitaliers dans le cadre de la formation continue). Une convention de formation sera établie avec l'établissement.

L'inscription au DPC s'effectue directement via le site mondpc.fr avec le numéro d'agrément **52492000049 – Session 1**

Organisme de DPC SAS-VFL n°5249
Contact DPC – Jessica Tanqueray :
jessica.tanqueray@vfl-formation.com
Tél.: 04 22 45 00 23

Je souhaite valider mon DPC aux 21^{es} JIRP

Valorisable au titre du DPC

**L'inscription au DPC se fait indépendamment
de celle du congrès**

**DPC 1 – Allergologie pédiatrique : actualités sur
les allergies alimentaires et respiratoires**

N° 52492000049 – Session 1

Vous êtes médecin libéral ou de Centre de Santé :

Vous devez vous inscrire au DPC directement via le site mondpc.fr
avec le numéro d'agrément **52492000049 – Session 1**

Vous êtes médecin salarié, hospitalier :

Votre programme DPC peut être financé par l'OPCA de votre
employeur.

**Un accueil DPC vous permettra
également de vous inscrire sur place**

**Coordination scientifique: Pr Patrick Tounian, Dr Bertrand Delaisi
Comité d'organisation: Performances Médicales
91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11**



JEUDI 19 MARS 2020

TITRE DU DPC :

ALLERGOLOGIE PÉDIATRIQUE : ACTUALITÉS SUR LES ALLERGIES ALIMENTAIRES ET RESPIRATOIRES

Concepteurs : Pr T. LAMIREAU, Dr B. DELAISI

Valorisable au titre DPC

Session de DPC organisée par la SAS-VFL N° 5249

N° 52492000049 – Session 1



AMPHITHÉÂTRE A – SALLE SPÉCIFIQUE DPC

08 h 30-09 h 00 : Accueil des participants

Remise du questionnaire d'évaluation pré-test. Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants: le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

09 h 00-12 h 30 : Mises au point en allergo-pédiatrie

Modérateur: Pr Thierry Lamireau

9 h 00 – 10 h 30 DPC 1	→ Les nouvelles formes d'allergie alimentaire: infiltrations éosinophiliques, SEIPA et autres formes non IgE-médiées Pr Thierry Lamireau (30 minutes)
	→ Induction de tolérance: par quelle voie, pour qui, quand et comment ? Dr Guillaume Pouessel (30 minutes)
	→ Questions/Réponses entre les experts et les participants (30 minutes)

10 h 30-11 h 00 : Pause

11 h 00 – 12 h 30 DPC 1	→ Les fausses allergies: comment ne pas se tromper ? Dr Grégoire Benoist (30 minutes)
	→ Développement de l'allergie: peut-on agir ? Pr Lisa Giovannini-Chami (30 minutes)
	→ Questions/Réponses entre les experts et les participants (30 minutes)

12 h 30-14 h 00 : Pause déjeuner

14 h 00-17 h 45 : Questions flash

Modérateur: Dr Bertrand Delaisi

Au début de chaque intervention, les participants répondent à des questions par voie électronique avec leur smartphone. Un graphique apparaît ensuite sur leur écran et l'écran général, reprenant le pourcentage des réponses de tous les participants: le bénéfice d'un grand nombre de participants est que les réponses ont une bien meilleure significativité statistique. Cela permet à chaque participant de se situer par rapport à la moyenne et si son résultat n'est pas optimum, d'envisager d'approfondir sa formation lors d'une autre session plus ciblée.

14 h 00
–
16 h 00

- Comment apprendre aux patients allergiques à bien lire les étiquetages ?
Dr Grégoire Benoist (12 minutes)
 - Comment réintroduire les protéines du lait de vache en pratique de ville ?
Dr Grégoire Benoist (12 minutes)
 - Stylos injecteurs d'adrénaline: comment bien les utiliser ?
Dr Guillaume Pouessel (12 minutes)
 - Le nouveau PAI pour allergie alimentaire: opposable à tout établissement ?
Dr Guillaume Pouessel (12 minutes)
 - Quand et comment réaliser un bilan allergologique chez l'enfant asthmatique ?
Dr Bertrand Delaisi (12 minutes)
 - Désensibilisation aux allergènes respiratoires: quel niveau de preuve ?
Dr Bertrand Delaisi (12 minutes)
 - Prévention de l'allergie chez le nouveau-né à risque:
lait HA, hydrolysat poussé, acides aminés ou lait standard, lequel choisir ?
Pr Thierry Lamireau (12 minutes)
 - Pourquoi les IPP augmentent-ils le risque d'allergie alimentaire ?
Dr Anaïs Lemoine (12 minutes)
- DPC 1 → Questions/Réponses entre les experts et les participants (24 minutes)

16 h 00-16 h 30 : Pause

16 h 30
–
17 h 45

- Pourquoi des rectorragies chez un nourrisson ne révèlent-elles pas une APLV dans la majorité des cas ?
Dr Anaïs Lemoine (12 minutes)
 - Allergie aux colorants: quand l'évoquer ?
Dr Anaïs Lemoine (12 minutes)
 - Peut-on demander un dosage d'IgE spécifiques recombinantes avant une consultation spécialisée en allergologie ?
Pr Lisa Giovannini-Chami (12 minutes)
 - Quand doit-on redouter la conversion en forme IgE-médiée d'une allergie initialement non IgE-médiée ?
Pr Lisa Giovannini-Chami (12 minutes)
- DPC 1 → Questions/Réponses entre les experts et les participants (27 minutes)

17 h 45-18 h 30 – Table ronde

Modérateur: Pr Thierry Lamireau

DPC 1

L'animateur modère la table ronde réunissant tous les experts de cette journée afin de répondre aux questions des participants en allergie-pédiatrie qui seraient restées en suspend.

18 h 30-18 h 45 – Remise des questionnaires d'évaluation post-test

VENDREDI 20 MARS 2020

DÉPISTAGES

Concepteur : Pr David DA FONSECA

Mises au point interactives	
Modérateur : Pr David Da Fonseca	
9 h 00 – 12 h 30	<ul style="list-style-type: none">→ Nouvelle organisation du dépistage néonatal: quels enjeux ? Pr Francois Huet (30 minutes)→ Dépistage de l'autisme: comment être efficace sans être excessif ? Pr David Da Fonseca (30 minutes)→ Dépistage précoce des "dys" Dr Michel Habib (30 minutes)→ Dépistage de masse des prédispositions génétiques: des repères pour gérer Auteur en attente (30 minutes)
Questions flash	
Modérateur : Pr Patrick Tounian	
14 h 00 – 17 h 30	<ul style="list-style-type: none">→ Dépistage visuel en cabinet de pédiatrie: le réfractomètre est-il indispensable ? Pr Dominique Bremond-Gignac (12 minutes)→ Dépistage des troubles visuels: quand adresser au spécialiste ? Pr Dominique Bremond-Gignac (12 minutes)→ Y-a-t-il un intérêt à dépister précocement des troubles orthodontiques ? Dr Arabelle Van Der Zwalm (12 minutes)→ Quand et comment dépister les conséquences d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire ? Dr Arabelle Van Der Zwalm (12 minutes)→ Dépistage des troubles auditifs en maternité: quels progrès et quelles perspectives ? Auteur en attente (12 minutes)→ Dépistage des troubles auditifs en cabinet de ville: quels outils ? Auteur en attente(12 minutes)→ Dépistage de la luxation congénitale de hanche: où en est-on ? Dr Pierre Mary (12 minutes)→ Dos douloureux: organique ou fonctionnel ? Dr Pierre Mary (12 minutes)→ Quand penser à un trouble neurologique devant une anomalie orthopédique ? Dr Pierre Mary (12 minutes)→ Refus scolaire: que faire ? Pr David Da Fonseca (12 minutes)→ Faut-il tracer les courbes d'IMC pour dépister précocement l'obésité ? Pr Patrick Tounian (12 minutes)→ Dépistage de l'hypercholestérolémie: généralisé ou ciblé ? Pr Patrick Tounian (12 minutes)
Questions aux experts	
Modérateur : Pr David Da Fonseca	
17 h 30 – 18 h 00	L'animateur modère la table ronde réunissant tous les experts de cette journée afin de répondre aux questions des participants qui seraient restées en suspend.

Attention : les JIRP changent de lieu !

Palais des Congrès – Bordeaux
Avenue Jean-Gabriel Domergue – 33 300 Bordeaux-Lac

Accès au Palais des Congrès

→ En voiture

A10 Paris – Bordeaux :
Sortie Rocade 4, Bordeaux Palais des Congrès.
Parking visiteurs: rue du Cardinal Richaud

→ En avion

Aéroport de Bordeaux Mérignac,
à 10 minutes par la rocade.

→ En train

Gare Bordeaux Saint-Jean
Tramway ligne C. Plus d'informations sur le site Info TBC.

→ En bus et en tram depuis la gare SNCF

En tram :
à l'arrêt Gare Saint-Jean, prendre la ligne C direction les Aubiers
Descendre à l'arrêt Palais des Congrès.



Pour nous contacter :

Performances Médicales

Par courrier : 21^{es} JIRP
Performances Médicales
91, avenue de la République
75540 Paris Cedex 11

Par téléphone : 01 47 00 67 14

Par fax : 01 47 00 69 99

Par e-mail : info@performances-medicales.com

Sur notre site : www.jirp.info

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Ville/Code postal :
 Téléphone : Fax :
 E-mail :

■ Droits d'inscription

Médecins

- Totalité du congrès : 210 €
- 1 jour de congrès : 150 €
 Précisez le jour : Jeudi 19 mars Vendredi 20 mars

DES/DIS/Étudiants

- Totalité du congrès : 140 €
- 1 jour de congrès : 110 €
 Précisez le jour : Jeudi 19 mars Vendredi 20 mars

■ Mode de paiement

- Par chèque (à l'ordre de Performances Médicales)

- Par carte bancaire n°

(À l'exception d'American Express)

Date d'expiration : Cryptogramme :

Signature:

Possibilité d'inscription et de règlement en ligne
 sur www.jirp.info (paiement sécurisé)

■ Transports

- SNCF : 20 % de réduction sur les trajets aller/retour.
 Je souhaite un fichet SNCF.
- Transport aérien : Le numéro d'agrément est le **35695AF**. Il vous permettra d'obtenir des réductions sur les transports aériens dès confirmation de votre inscription.

■ Hébergement

- Je souhaite recevoir une liste d'hôtels proches du Palais des Congrès de Bordeaux (liste également disponible sur le site Internet: www.jirp.info)